



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION MAIRIE/ASSOR DU 08/02/2024

Représentant de la Mairie :

Monsieur Jacques GOSSELIN, adjoint travaux, environnement, déplacements, patrimoine, affaires patriotiques, sécurité.

Représentants de l'ASSOR :

*Monsieur Philippe ALLAIN, Président
Monsieur Yves LAOT, Trésorier.*

Aménagements routiers

- **Etude de stationnement** au niveau des futurs immeubles de la rue du Rody (ex ferme LEHIR).
- **Demande de mise en place** d'une voie cyclable et d'une voie piétonne.
- **Demande de création** de trois passages piétons protégés :
 - Devant les futurs immeubles de la rue du Rody (ex ferme LEHIR).
 - Au niveau de la ruelle qui mène au chemin au Loup (en aval des stops de la rue Maner Ar C'Hoat).
 - Au niveau de la rue des Alouettes en amont de la voie verte qui longe les Montfortins (Randonneurs).
- **Demande de création** d'un ilot directionnel dans le virage situé en face des rues des Verdiers et des Tourterelles.
- **Demande de création** d'un plateau ralentisseur ou d'une « écluse » à hauteur du lavoir. Ceci permettrait de sécuriser la sortie de l'Impasse des Lavandières, la sortie de la maison de retraite des Soeurs et permettrait de ralentir la circulation.
- **Demande d'étude** d'un aménagement en chaucidou de la rue du Rody, à partir de la rue de La Gare jusqu'aux feux de Coataudon.
- Sur la route du Rody, en semaine, **demande de contrôles** plus fréquents par les forces de l'ordre, pour faire respecter l'interdiction aux 3,5 tonnes.

Raccordement à la fibre

Monsieur Jacques Gosselin va rencontrer, dans le courant du mois de février, la responsable « fibre » à Brest Métropole et, à l'issue de ce rendez-vous, nous communiquera les informations.

-**Mise à jour au 22/03/24** : suite au rendez-vous entre monsieur Gosselin et Brest Métropole, il a été annoncé que le quartier du Rody était en « priorité 1 » pour ce qui concerne la fibre-

Questions diverses

Corridor entre les vallées du Costour et du StangAlar, ce sera une voie verte bordée d'un talus qui protégera la faune pour passer d'une vallée à l'autre.

Tunnel piétons sous la pénétrante face au Spadium Park. Il est fermé depuis quelques temps, mais il est du ressort de la mairie du Relecq-Kerhuon.